

LA POLITIQUE GENRE
de SWISSAID

1. Messages-clés

SWISSAID s'appuie sur un ensemble de principes pour atteindre l'objectif d'équité et d'égalité des genres. Ces principes sont les suivants :

- SWISSAID encourage **l'équité des genres et la diversité** au sein de toute l'institution. Nous reconnaissons que le genre a beaucoup à voir avec les valeurs et les attitudes personnelles (souvent inconscientes) qui peuvent être modifiées. Dans notre travail, nous sommes sensibles à la culture locale, aux normes de genre et aux attentes stéréotypées tout en respectant les droits humains.
- Le renforcement des droits des femmes et des minorités est un aspect essentiel de **l'approche SWISSAID fondée sur les droits humains**.
- Considérant qu'une approche genre requiert des compétences spécifiques, SWISSAID encourage la formation continue de son personnel et de ses partenaires en matière de **sensibilisation aux questions de genre** ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de **stratégies visant à surmonter les discriminations liées au genre**, y compris les discriminations fondées sur l'identité et la préférence sexuelles.
- Le genre a également beaucoup à voir avec les circonstances politiques, économiques, culturelles et sociales d'un pays. C'est pourquoi SWISSAID soutient ses partenaires pour le **plaidoyer et la défense de la politique genre**.
- L'autonomisation et l'équité de genre sont des aspects fondamentaux du travail de SWISSAID. La **mise en œuvre et le suivi** de cette politique genre sont considérés comme une responsabilité fondamentale de chaque collaborateur/-trice SWISSAID.

2. Introduction

De manière générale, une politique de genre est essentielle pour combler le fossé entre l'ensemble des principes institutionnels et la pratique, ainsi que pour assurer une approche genre cohérente à tous les niveaux de l'organisation.

Cette politique vise en particulier à créer une compréhension commune et un cadre normatif général que tous les membres du personnel de SWISSAID pourront utiliser comme référence et orientation pour toutes les activités de SWISSAID. L'objectif général de cette politique est d'améliorer la qualité du travail de SWISSAID dans le domaine de l'égalité des genres ainsi que la perception externe de SWISSAID en tant qu'acteur de premier plan dans ce domaine thématique. La politique entend répondre aux questions principales suivantes : Qu'entendons-nous par „genre“? Pourquoi l'égalité des genres est-elle importante pour le travail de SWISSAID ?

Une compréhension commune avec un focus thématique clair fournit un cadre et une base importants pour la définition des objectifs, des méthodologies et l'élaboration de stratégies et de projets au niveau des programmes régionaux et nationaux. Avec la politique PSEAH¹ de SWISSAID et la politique des ressources humaines de SWISSAID², ce document fixe le cadre institutionnel et définit l'engagement de SWISSAID à créer un environnement de travail où la diversité et l'égalité des chances sont encouragées et défendues, tant au sein de l'organisation qu'à l'extérieur.

La première version de la politique genre de SWISSAID a été approuvée en décembre 2003 et actualisée en 2013. Cette politique révisée tient compte des évolutions et notamment de la nouvelle stratégie organisationnelle pour la période 2019-2024. Elle encourage l'intégration de l'approche Genre et Développement comme contribution à la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030³.

L'élaboration de ce document a impliqué des experts en Suisse ainsi que dans les programmes pays de SWISSAID.

¹ PSEAH: Protection from Sexual Exploitation, Abuse and Sexual Harassment

² En particulier le chapitre 4 « Egalité et diversité des chances »

³ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

3. Contexte

L'égalité des genres a fait quelques progrès, mais on ne peut pas encore prétendre à l'égalité des chances. Les crises sociales, économiques, environnementales et humanitaires dans le monde continuent de toucher différemment les femmes et les hommes : l'accès à l'éducation, à un travail décent, aux ressources, aux biens, aux crédits ou aux postes de direction reste plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Les paysannes, qui dans de nombreux pays sont les personnes-clés pour la production alimentaire et les actrices principales de l'économie locale, ne bénéficient pas de l'égalité des chances, et leur force de travail continue d'être économiquement sous-estimée malgré les processus d'autonomisation qu'elles ont mis en place dans leur pays. Des millions de femmes dans le monde continuent de subir des violences perpétrées par divers acteurs, malgré les avancées importantes des cadres juridiques nationaux et des conventions et programmes internationaux visant à protéger et à garantir une vie digne et l'exercice des droits. La violence sexuelle a porté atteinte à l'intégrité de milliers de femmes et la violence domestique, physique, psychologique et sexuelle, continue d'augmenter en nombre, même dans des cas de violence les plus extrêmes, comme le féminicide.

Pour SWISSAID, l'objectif de l'égalité - c'est-à-dire des rapports de force égaux et équitables entre les individus, binaires et non binaires⁴, femmes et hommes, dans l'ensemble de la société - reste une question transversale cruciale.

Dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable⁵, qui constitue le cadre international fondamental pour le travail de développement et de politique de SWISSAID, l'engagement en faveur de l'égalité des genres est important, global et transversal, et se fonde sur les engagements et les normes de la Déclaration et de la Programme d'action de Beijing⁶ et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)⁷. L'Agenda 2030 indique clairement que les inégalités de genre se manifestent dans toutes les dimensions du développement durable et que le développement ne sera durable que si ses avantages profitent également à tous les individus.

Conformément à l'Agenda 2030, la vision de SWISSAID (charte 2001) souligne que la participation égale des femmes et des hommes est l'une des prémisses fondamentales pour un développement durable dans la dignité. Dans sa stratégie 2019 - 2024, SWISSAID affirme une fois de plus sa volonté d'intégrer la dimension de genre à tous les niveaux institutionnels et opérationnels et de contribuer ainsi à la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD), en particulier l'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

4 Non-binaire est un spectre d'identités de genre qui ne sont pas exclusivement masculines ou féminines - identités sont en dehors du binaire du genre.

5 <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>

6 https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/csw/bpa_f_final_web.pdf?la=fr&vs=754

7 <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

EN BREF : L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

1 PAS DE PAUVRETÉ



Le ratio mondial est de 122 femmes âgées de 25 à 34 ans vivant dans une extrême pauvreté pour 100 hommes du même groupe d'âge.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES



À l'échelle mondiale, les femmes représentent 28,8 % des chercheurs. Un pays sur cinq seulement a atteint la parité des sexes dans ce domaine.

2 FAIM «ZÉRO»



Les femmes ont jusqu'à 11 % plus de chances que les hommes de connaître l'insécurité alimentaire.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



À l'échelle mondiale, 303 000 femmes sont mortes de causes liées à la grossesse en 2015. Le taux de mortalité diminue beaucoup trop lentement pour atteindre la cible 3.1.

5 ÉGALITÉ DES SEXES



Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 promet de supprimer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leur plein potentiel. Des défis considérables s'annoncent cependant :

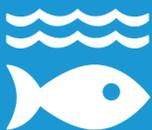
5.1 Dans 18 pays, les maris ont le droit d'empêcher leurs épouses de travailler; dans 39 pays, les filles et les fils ne jouissent pas de droits d'héritage égaux ; 49 pays n'ont pas de lois protégeant les femmes contre la violence domestique.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Dans une proportion pouvant atteindre 30 %, l'inégalité des revenus s'explique par les inégalités au sein des ménages, y compris parmi les hommes et les femmes. Les femmes ont aussi plus de chances de vivre en dessous de 50 % du revenu médian.

14 VIE AQUATIQUE



La contamination des écosystèmes d'eau douce et marins porte préjudice aux moyens d'existence des femmes et des hommes, à leur santé et à la santé de leurs enfants.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Les femmes et les filles ont la responsabilité d'aller chercher l'eau dans 80 % des ménages sans accès à l'eau courante.

5.2 19 % des femmes et des filles de 15 à 49 ans ont subi les violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

15 VIE TERRESTRE



Entre 2010 et 2015, le monde a perdu 3,3 millions d'hectares de zones boisées. Les femmes des milieux ruraux pauvres dépendent des ressources communes et sont particulièrement affectées par leur épuisement.

5.3 Dans le monde, 750 millions de femmes et de filles ont été mariées avant 18 ans, et au moins 200 millions de femmes et de filles dans 30 pays ont subi des mutilations génitales (MGF).

<p>5 ÉGALITÉ DES SEXES</p>  <p>5.4 Les femmes effectuent 2,6 fois plus de travail familial et domestique non rémunéré que les hommes.</p> <p>5.5 Les femmes occupent 23,7 % seulement des sièges parlementaires, une proportion encore loin de la parité malgré une hausse de 10 % par rapport à 2000.</p> <p>5.6 52 % seulement des femmes mariées ou en couple sont libres de prendre leurs propres décisions concernant leur sexualité, leurs moyens de contraception et leur santé.</p> <p>5.a À l'échelle mondiale, les femmes représentent 13 % seulement des propriétaires de terres agricoles.</p> <p>5.b Les femmes ont moins de chances que les hommes de posséder un téléphone portable et leur utilisation d'internet est inférieure à celle des hommes de 5.9 points en pourcentage.</p> <p>5.c Plus de 100 pays ont pris des mesures pour surveiller les dotations budgétaires concernant l'égalité des sexes.</p>	<p>7 ÉNERGIE PROPRE À UN COÛT ABORDABLE</p>  <p>La pollution de l'air intérieur causée par l'utilisation de combustibles fossiles pour l'énergie est responsable de 4,3 millions de morts en 2012, dont 6 sur 10 sont des filles ou des femmes.</p>	<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>  <p>15 millions de filles d'âge scolaire n'auront jamais la chance d'apprendre à lire et à écrire à l'école primaire par rapport à 10 millions de garçons.</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  <p>Les femmes qui vivent dans des bidonvilles urbains font face à de graves difficultés, leurs besoins de base tels qu'un accès à l'eau potable et des installations sanitaires améliorées restant souvent insatisfaits.</p>
	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>  <p>Pendant les conflits, les taux d'homicides et d'autres formes de criminalité violente augmentent considérablement. Les hommes risquent plus d'être tués au combat, mais les femmes subissent des violences sexuelles, elles sont enlevées, torturées et forcées de quitter leur foyer.</p>	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>  <p>Les changements climatiques ont un effet disproportionné sur les femmes et les enfants, qui risquent 14 fois plus que les hommes de mourir pendant une catastrophe.</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>  <p>Les investissements dans les transports en commun apportent aux femmes des avantages importants car elles ont tendance à s'en servir plus que les hommes.</p>
			<p>8 EMPLOI DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>  <p>L'écart salarial entre les sexes, à l'échelle mondiale, est de 23 %. Le taux d'activité des femmes est de 63 %, contre 94 % pour les hommes.</p>

L'autonomisation des femmes est un thème prioritaire pour SWISSAID depuis 1981, un fait qui concorde avec l'approche de SWISSAID dans son travail sur le terrain: soutenir les initiatives des femmes en situation de marginalisation, promouvoir l'autonomisation des femmes afin qu'elles puissent être les actrices de leur propre développement dans des conditions équitables comme les hommes.

Au milieu des années 2000, SWISSAID a introduit un deuxième axe de travail sur le genre, axé sur la coresponsabilité des hommes. Par conséquent, plusieurs programmes pays ont commencé à travailler avec une approche transformatrice du genre, en s'attaquant aux inégalités de genre en faisant également participer les hommes et les garçons, en les aidant à remettre en question les rôles traditionnels liés au genre, les normes sous-jacentes, les attitudes, les comportements et les systèmes sociaux. Le travail de SWISSAID s'efforce de sensibiliser et d'impliquer les hommes et les garçons en tant qu'alliés, par exemple en étant coresponsables des activités du ménage ou en luttant contre la violence domestique et sexiste.

4. Définitions

Le genre est utilisé pour décrire les caractéristiques socialement déterminées attribuées aux individus sur la base de leur sexe apparent à la naissance. La **distinction entre le sexe et le genre** est faite pour souligner que tout ce que les individus font et tout ce qu'on attend d'eux, à l'exception de leurs fonctions sexuellement distinctes (par exemple la procréation, l'allaitement, etc.), peut changer et change effectivement au fil du temps en fonction de facteurs sociaux, économiques et culturels.

Les individus apprennent quels comportements et attitudes, rôles et activités sont appropriés pour eux-mêmes. C'est ce comportement appris qui détermine les **rôles liés au genre**. Les rôles liés au genre sont généralement centrés sur les conceptions de la masculinité et de la féminité, bien qu'il existe des exceptions et des variations. Les spécificités concernant ces attentes sexospécifiques peuvent varier considérablement d'une culture à l'autre, tandis que d'autres caractéristiques peuvent être communes à toute une série de cultures.

Différents rôles et caractéristiques sont attribués aux personnes non seulement en fonction de leur genre, mais aussi de leur caste, classe, origine ethnique, religion et âge. Les gens sont positionnés dans la société en fonction de ces différents critères, qui se transforment **en relations de pouvoir** déterminantes et qui interagissent fortement les uns avec les autres. La compréhension de la différenciation des genres et de la discrimination entre les genres nous aide à comprendre la différenciation et la discrimination des autres groupes.

Il existe d'autres terminologies importantes concernant le genre et leur signification :

L'équité des genres est le processus qui consiste à être équitable envers tous les genres. Pour garantir l'équité, des mesures doivent être disponibles pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les individus et les groupes pauvres et défavorisés de jouer un rôle actif dans leur développement personnel, communautaire et sociétal. L'équité mène à l'égalité.

L'égalité des genres désigne l'état d'être égal, concrètement dans quatre domaines : Premièrement, l'égalité des chances pour réaliser des objectifs personnels intellectuels, physiques et émotionnels. Deuxièmement, l'égalité de traitement, c'est-à-dire le droit aux mêmes conditions sociales de sécurité, de rémunération et de travail. Troisièmement, l'égalité des droits économiques, politiques, civiques, culturels et sociaux pour tous les genres. Et enfin, une répartition égale des devoirs, en particulier au sein de la famille et de la communauté, qui permettrait par exemple une répartition équitable du travail domestique et des soins.

Un autre concept reposant sur l'approche basée sur les droits humains (en anglais human rights based approach, HRBA)⁸ est **la justice de genre**. La justice de genre peut être définie comme „la protection et la promotion des droits civils, politiques, économiques et sociaux sur la base de l'égalité des genres“. La justice de genre exige également que les décideurs/-euses politiques soient responsables de la lutte contre l'injustice et la discrimination qui maintiennent un genre spécifique, par exemple les femmes, pauvre et exclu.

L'approche Genre et Développement (GAD) cherche à fonder les interventions sur une analyse participative des besoins, des intérêts et des motivations des femmes, dans un effort pour leur donner les moyens d'améliorer leur position par rapport aux hommes de manière à ce que la société dans son ensemble en bénéficie et se transforme. La GAD est donc animée par une puissante motivation - celle d'œuvrer pour l'équité et le respect des droits humains, tant pour les femmes que pour les hommes. La GAD inclut également la distinction entre les besoins pratiques et stratégiques des femmes, ce qui constitue un instrument analytique utile pour garantir que l'accent est mis sur les changements structurels de la société.

8 Pour plus d'informations sur l'approche basée sur les droits humains: <https://www.unfpa.org/fr/approche-bas%C3%A9e-sur-les-droits-de-la-personne>

Une **analyse genre** est la toute première étape pour une mise en œuvre efficace de l’approche Genre et Développement. L’analyse genre se concentre sur les relations de pouvoir (remise en cause des rôles des hommes et des femmes, accès et contrôle des ressources, prise de décision) et est nécessaire comme étude de base pour les stratégies de développement ultérieures⁹. Dans le détail, les **besoins pratiques en matière de genre** sont une réponse à des nécessités immédiatement perçues ; cependant, ils ne remettent pas en cause la division du travail entre les genres ou la position subordonnée des femmes comme le font les **besoins stratégiques en matière de genre**. Il est important de reconnaître que l’obtention de meilleures conditions (besoin pratique) ainsi que de meilleures positions (besoin stratégique) est essentielle pour le développement.

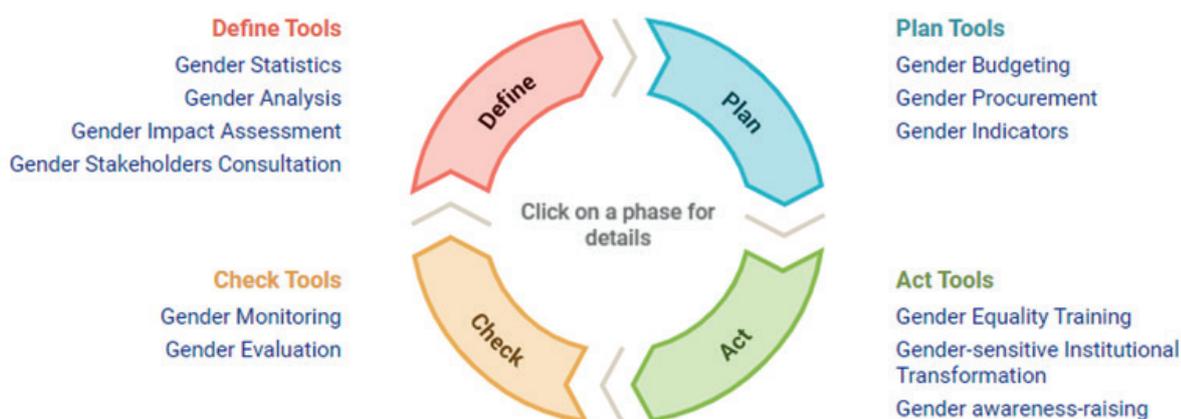
Le développement le plus récent de l’approche GAD est **l’approche transformatrice du genre**¹⁰ qui met encore plus l’accent sur les relations entre les genres au centre de l’intervention et s’attaque aux causes profondes de l’inégalité de genre en remettant en question les normes et valeurs sociales négatives qui définissent les relations entre les hommes et les femmes et qui sont préjudiciables à tous les individus.

5. Les priorités de SWISSAID en matière de genre

Afin d’être efficace, SWISSAID travaille de quatre manières complémentaires pour renforcer l’égalité des genres et se concentre sur 4 sous-thèmes :

L’intégration de la dimension de genre :

L’intégration de la dimension de genre est la dimension centrale dans la mise en œuvre des projets et programmes de SWISSAID. A tous les niveaux et dans tous les domaines d’action, SWISSAID s’efforce et soutient activement une participation égale et équitable des personnes de toutes les identités de genre. Au sein de notre organisation, cela signifie l’intégration de l’approche genre dans tous les documents, processus de travail et comportements pertinents ainsi que dans toutes les étapes de la gestion du cycle de projet :



L’autonomisation des filles et des femmes :

Étant donné l’inégalité générale entre les femmes et les hommes, des efforts spécifiques sont nécessaires pour mettre fin aux formes existantes de discrimination à l’égard des femmes. C’est pourquoi SWISSAID encourage les actions positives qui renforcent l’autonomie des femmes en améliorant leurs conditions et positions personnelles, familiales, sociales, économiques et politiques. L’autonomisation des adolescent-e-s et la promotion de l’apprentissage et des opportunités économiques pour les jeunes filles sont des moyens efficaces pour interrompre la reproduction des inégalités de genre d’une génération à l’autre.

⁹ A l’avenir, SWISSAID entend adopter une analyse intersectionnelle des genres, qui va plus loin et prend en compte la manière dont la classe, la caste, la religion, l’orientation sexuelle, etc. affectent différemment les individus en matière de chances et d’accès / contrôle des ressources.

¹⁰ DDC 2019 : Fiche d’orientation de la DDC “Engaging men and boys for gender transformation”

Les femmes doivent non seulement jouer un rôle actif au sein des organisations partenaires et dans la mise en œuvre des projets, mais aussi en tant que dirigeantes. C'est pourquoi SWISSAID soutient les femmes pour qu'elles puissent occuper des postes de direction au sein des organisations partenaires ou d'autres institutions. L'objectif est une participation égale des femmes et des hommes aux postes de direction.

Impliquer les hommes et les garçons :

Il y a près de 20 ans, SWISSAID a commencé à impliquer les hommes et les garçons dans des projets pour l'égalité des genres dans le cadre du travail sur la masculinité en Amérique latine. Les hommes ont été identifiés comme les gardiens de l'autonomisation des femmes, mais en même temps, ils souffrent de la pression de normes sociales nocives. SWISSAID applique des approches genre dans son travail avec les hommes et les garçons, par exemple en s'attaquant aux vulnérabilités des hommes en matière d'égalité des genres et aux formes dominantes de masculinité, en sensibilisant les hommes à leurs effets oppressifs et déresponsabilisants sur les femmes et sur eux-mêmes, en donnant aux hommes et aux garçons les moyens de développer leurs propres positions contre les formes dominantes de masculinité toxique et de patriarcat¹¹.

Sensibilisation aux questions de genre par le renforcement des capacités, l'influence sur les politiques et le plaidoyer:

La connaissance des questions de genre et la prise de conscience du potentiel de changement que nous portons en tant qu'individus sont essentielles à un développement équilibré et à l'égalité des genres. Par exemple, la reconnaissance de l'importance économique du travail rémunéré et non rémunéré des femmes et une répartition plus égale du travail de soins sont des conditions nécessaires à la justice en matière de genre.

SWISSAID soutient la sensibilisation aux questions de genre - adaptée aux conditions et aux besoins locaux - et renforce les compétences spécifiques de ses collaborateurs et collaboratrices ainsi que de ses partenaires de travail.

De plus, les conditions politiques, économiques et sociales influencent les relations de pouvoir entre les individus et peuvent donc limiter ou promouvoir l'égalité des genres. SWISSAID soutient ses partenaires dans la lutte politique pour l'élimination de toute forme de discrimination entre les sexes. L'égalité des genres fait partie de toutes les activités de SWISSAID qui influencent la politique, en se concentrant par exemple sur la réduction de la charge de travail pour le travail de soins, les droits fonciers des femmes, la reconnaissance du rôle important que les femmes jouent dans l'agriculture, la condamnation de la violence basée sur le genre et le machisme.

Étant donné l'ampleur du travail stratégique sur l'égalité des genres, SWISSAID a décidé de concentrer son attention sur **quatre sous-thèmes spécifiques**, principalement pour mieux atteindre les effets directs globaux de SWISSAID¹², mais aussi pour améliorer son profil institutionnel dans ces domaines particuliers. Les quatre sous-thèmes sont les suivants :

- a. Lutter contre la **violence à l'égard des femmes** en renforçant les capacités des organisations de la société civile et des organismes publics, en menant des campagnes de sensibilisation et en fournissant des ressources aux organismes publics et paragonnementaux, afin qu'ils puissent mieux protéger l'intégrité physique des victimes de la violence domestique et aider les victimes à connaître et à faire valoir leurs droits (réhabilitation des victimes).
- b. Favoriser l'**autonomisation et la participation politique des femmes** en les aidant à devenir actives politiquement, à se faire élire dans des entités administratives ou politiques ou à exercer leurs droits démocratiques.
- c. **Masculinité** : aider les hommes et les garçons à remettre en question les normes sociales qui ont un effet négatif sur les femmes et les filles. Aider les hommes et les garçons à changer de comportement et à s'engager dans la coresponsabilité.
- d. **Autonomisation des jeunes**, afin que les jeunes puissent mieux articuler et représenter l'égalité des genres et les intérêts spécifiques des hommes et des femmes (par exemple dans le domaine du planning familial).

¹¹ UNFPA 2013: Engaging men and boys: A brief summary of UNFPA experience and lessons learned

¹² Au sujet des effets directs globaux de SWISSAID voir la Stratégie 2019-2024 de SWISSAID

Compte tenu de l'orientation des travaux de SWISSAID sur l'agroécologie, cette politique doit être considérée comme complémentaire à la politique de SWISSAID sur l'agroécologie, qui traite en détail du sous-thème „Genre et femmes paysannes“¹³.

6. Mise en œuvre de la politique

La mise en œuvre de la politique genre dans les programmes pays de SWISSAID dépend des priorités et du contexte local. Pour être plus précis, les différents contextes exigent des approches et des stratégies différentes en matière de genre. Sur la base de la politique institutionnelle en matière de genre, les Bureaux de Coordination peuvent élaborer et mettre en œuvre leur propre politique de genre adaptée aux conditions spécifiques de chaque pays. La mise en œuvre des éléments-clés décrits ci-dessus doit donc être intégrée dans le système de gestion et de planification de SWISSAID actuellement en place.

Il est attendu que **tous les programmes pays intègrent la dimension de genre dans chaque programme, projet ou activité** et qu'ils respectent les **normes minimales** suivantes :

- Les programmes et projets sont soumis à une analyse genre (base, contexte, etc.) et les résultats de cette analyse sont intégrés dans l'élaboration du programme/ projet.
- Chaque projet est soutenu par au moins un indicateur genre et toutes les données et indicateurs sont ventilés par sexe, le cas échéant.
- Les programmes pays comportent au moins un projet spécifiquement axé sur l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Les programmes pays évaluent chaque année le ratio hommes/femmes du personnel des différentes institutions, non seulement au sein du Bureau de Coordination, mais aussi avec les partenaires et les organes stratégiques/gouvernementaux au niveau des projets.

The adherence of the country programmes to the SWISSAID gender minimal standards is in the responsibility of the Country Representative and the Programme Manager and will be assessed in the frame of project and programme evaluations, at the stage of project approval and during programme visits. The head of the SWISSAID Development Cooperation Department and the Thematic Advisor will check the adherence of the policy on a random basis.

If necessary and required by the Coordination Offices, SWISSAID Switzerland will provide further conceptual guidance and support, e.g. by developing or sharing additional supportive documents or by participating in the development of country level specific policies, activities and projects in the identified sub-themes. Furthermore, adequate gender budgeting and gender monitoring at programme and project level are essential for the effective implementation of this policy. The assessment of quantitative and qualitative gender-segregated data which reflects the change of behaviour and life conditions is fundamental to monitor SWISSAID gender work – upon request SWISSAID Switzerland can backstop SWISSAID country programmes in the area of gender. Finally, the SWISSAID Community of Practice CoP on Gender will focus its exchanges mainly in the above outlined sub-themes to continuously enhance the competence and capacity of key staff.

¹³ L'agroécologie a une dimension environnementale, socioculturelle, économique et politique. SWISSAID met l'accent sur le rôle et les droits des femmes paysannes dans son travail sur l'agroécologie.